

La transition postsecondaire

Table des matières

Contexte	3
Saisie d'écrans du Portail parents mozaïkportail	3
Section «Transition postsecondaire»	5
Introduction.....	6
La transition postsecondaire	6
Le rôle du parent	7
Introduction	7
Gérer le doute	7
Accompagner la décision de son jeune.....	7
Les étapes importantes de l'admission.....	8
Sites Web et manuels utiles	8
Introduction.....	8
Sites spécialisés pour les choix de programme.....	9
Sites pour les demandes d'admission dans les cégeps publics.....	10
Sites qui traitent de la transition postsecondaire	10
Sites des écoles secondaires, des centres de formation professionnelles et des cégeps	11
Les médias sociaux	12
Les livres et les manuels spécialisés.....	12
Les types de programmes postsecondaires.....	13
Les grands changements chez mon jeune	13
Finances	14
Introduction	14
Le budget.....	14
Le travail pendant les études	15
L'aide financière aux études.....	16
Les études collégiales.....	17
Introduction.....	17

Accès en ligne	17
Les types de programmes d'étude	17
Durée des programmes d'étude.....	17
Durée et horaire d'une session.....	18
L'étude.....	18
Le diplôme.....	19
Les différences dans l'encadrement scolaire	19
Les professionnels qui peuvent accompagner votre jeune	20
D'autres différences à connaître	21
La formation professionnelle.....	21
Introduction.....	21
Durée des programmes.....	22
Diplôme	22
Les différences dans l'encadrement scolaire	22
Les professionnels qui peuvent accompagner mon jeune	23
D'autres différences à connaître	24
La formation générale des adultes.....	24
Introduction.....	24
Les différences dans l'encadrement scolaire	24
Les professionnels qui peuvent accompagner mon jeune	25
Abandon des études.....	26
Introduction.....	26
Mon jeune est inscrit dans une école secondaire	26
Mon jeune n'est plus inscrit à l'école	27
Mon jeune songe à abandonner ses études	27
Si votre jeune désire prendre une pause.....	28

Contexte

Ce document d'information pour les parents est le fruit de la collaboration entre :

- La Table Éducation Outaouais (TÉO)
- Optania
- GRICS

La version en ligne de ce document n'est accessible qu'aux parents disposant d'un compte mozaïkportail.

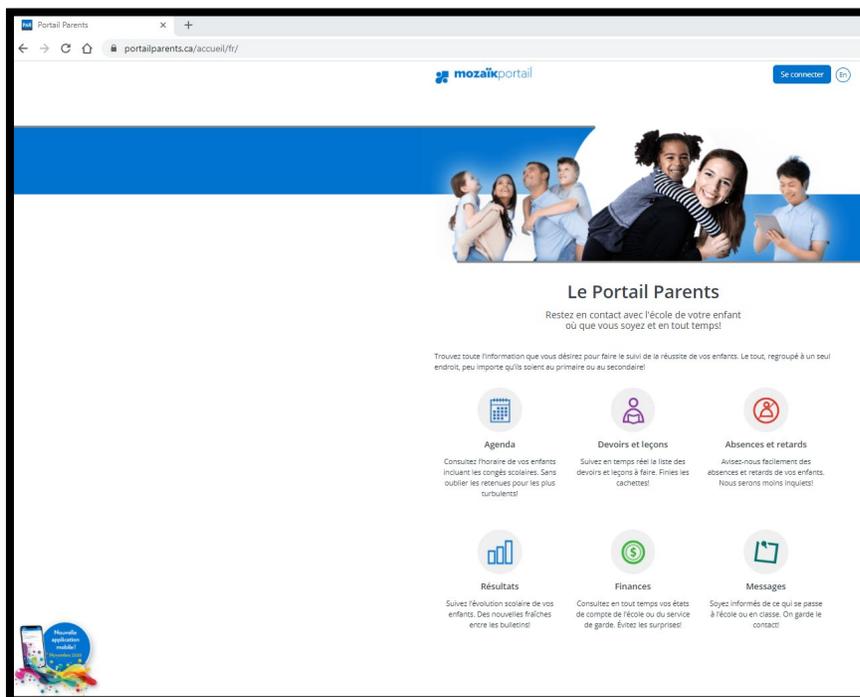
La TÉO, qui a été à la base de sa rédaction, le rend donc disponible sur son site Web pour un accès plus général et pour les besoins de formation du personnel qui peut le faire connaître aux parents.

En plus de quelques saisies d'écran qui permettent au lecteur de voir comment l'information est présentée dans le portail, l'intégralité du contenu a été repris ci-dessous.

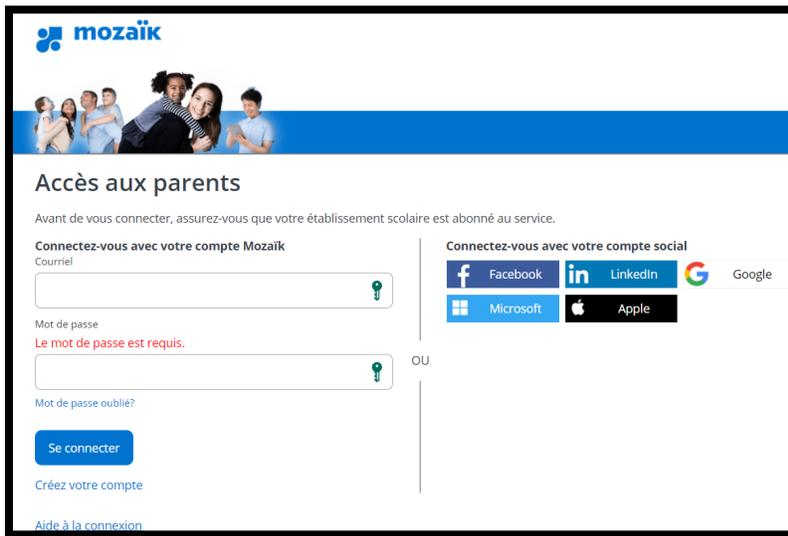
Saisie d'écrans du Portail parents mozaïkportail

Page d'accueil : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Cliquer sur Se connecter



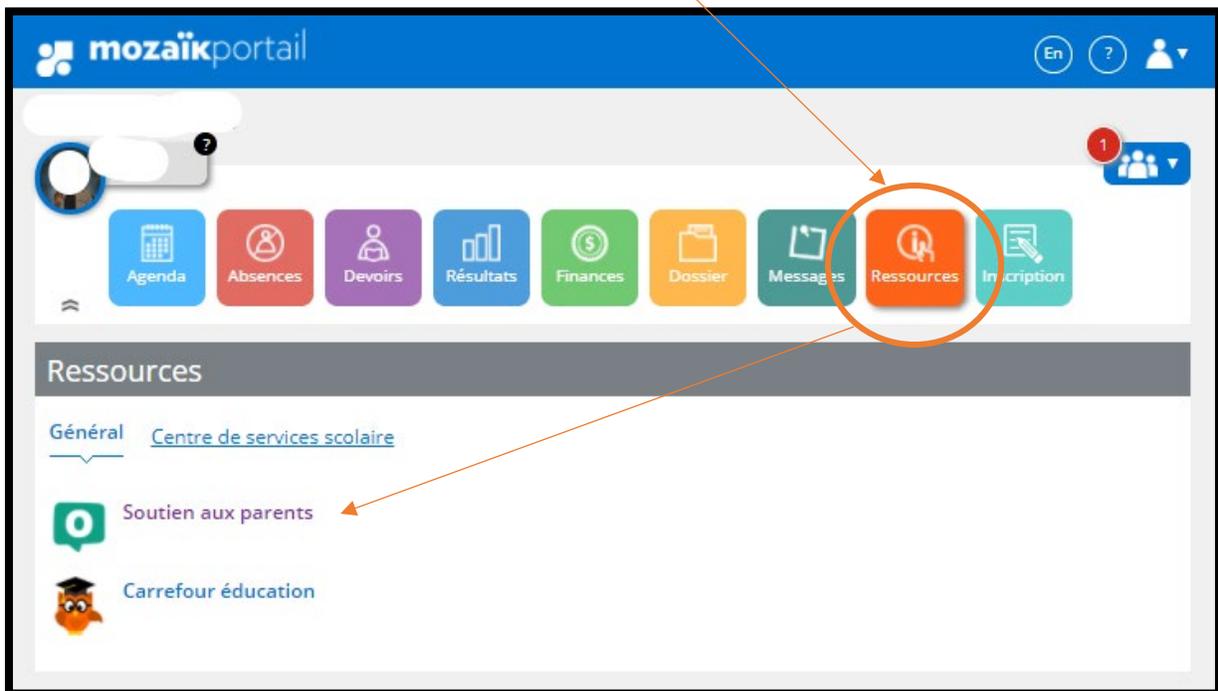
Écran de connexion



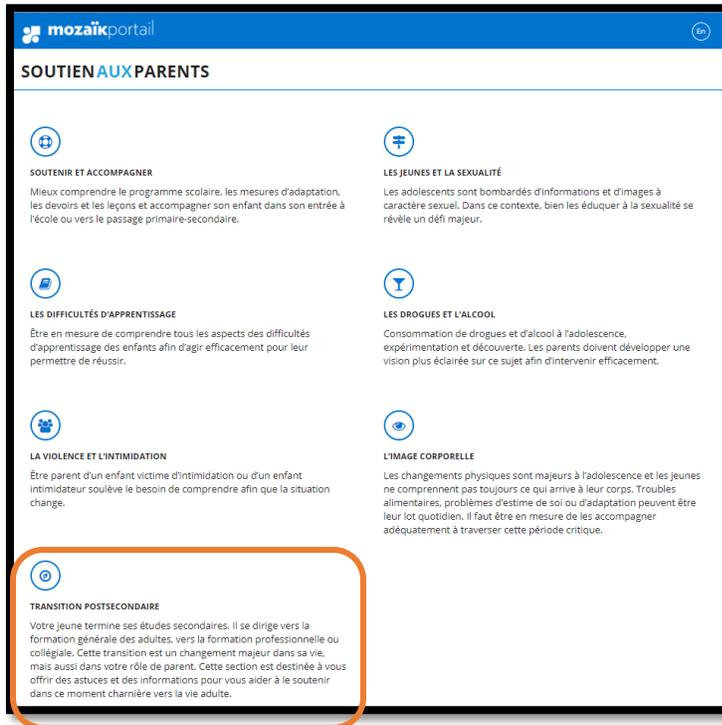
Écran de sélection des onglets

Sélectionner l'onglet Ressources

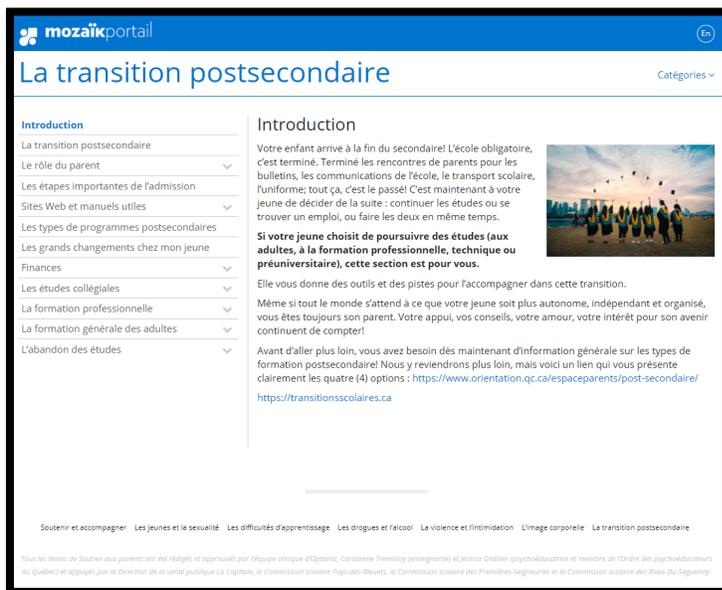
Puis sélectionner Soutien aux parents



Sélectionner Transition postsecondaire, en bas à gauche



Section «Transition postsecondaire»



L'intégralité du texte est reprise ci-dessous, avec quelques ajustements mineurs pour des questions de mise en page.

Introduction

Votre enfant arrive à la fin du secondaire! L'école obligatoire, c'est terminé. Terminé les rencontres de parents pour les bulletins, les communications de l'école, le transport scolaire, l'uniforme; tout ça, c'est le passé! C'est maintenant à votre jeune de décider de la suite : continuer les études ou se trouver un emploi, ou faire les deux en même temps.



Si votre jeune choisit de poursuivre des études (aux adultes, à la formation professionnelle, technique ou préuniversitaire), cette section est pour vous.

Elle vous donne des outils et des pistes pour l'accompagner dans cette transition.

Même si tout le monde s'attend à ce que votre jeune soit plus autonome, indépendant et organisé, vous êtes toujours son parent. Votre appui, vos conseils, votre amour, votre intérêt pour son avenir continuent de compter!

Avant d'aller plus loin, vous avez besoin dès maintenant d'information générale sur les types de formation postsecondaire! Nous y reviendrons plus loin, mais voici un lien qui vous présente clairement les quatre (4) options et un lien qui vous présente les étapes importantes :

<https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/>

Par ailleurs, le site <https://transitionsscolaires.ca> permet de suivre les étapes de la transition entre le secondaire et le postsecondaire.

La transition postsecondaire

Chaque jeune vit la transition vers les études postsecondaires à sa façon, selon sa personnalité et en fonction de ses choix.

Chaque parent vit également cette transition selon sa personnalité.

Ça peut aller du soulagement, à l'inquiétude, au découragement, ou la fierté, ou même la tristesse ou la joie, etc. Il n'y a pas de meilleure façon de le vivre. Chacun traversera cette étape à sa façon.

« Enfin, il a terminé le secondaire! »

« Est-ce qu'elle a fait le bon choix? Va-t-elle réussir? »

« Vraiment?! C'est ça son choix? J'aurais préféré autre chose... »

« Quel bon choix! Je suis fier de mon enfant! »

« Je suis si triste qu'elle quitte la maison... »



Toutes ces citations sont des exemples de réactions parfaitement normales!

Le rôle du parent

Introduction

Votre rôle de parent risque de changer avec la fin des études secondaires de votre jeune.

Voici quelques thématiques qui pourront vous permettre de bien comprendre ces changements et comment vous y adapter.



Gérer le doute

On l'a dit et on le répète : votre jeune devient responsable de ses choix. L'idéal, c'est que votre jeune fasse un choix éclairé qui correspond à **ses intérêts, ses passions, ses compétences** et **ses limites**.



Votre jeune s'est inscrit dans un programme, mais n'est pas certain que c'est le meilleur choix ? Rassurez-vous : c'est normal et ça arrive à de nombreux autres jeunes. Les conséquences ne sont pas dramatiques, car il est toujours possible de changer de programme après une première session. Plusieurs le font et en sont heureux!

Vous pouvez rassurer votre jeune. Rappelez-lui que, de nos jours, il n'y a pas de bons ou de mauvais choix définitifs. Un «choix incertain» peut se transformer en expérience positive pour apprendre à mieux se connaître et à trouver sa voie. Et un choix qui «semblait parfait» peut s'avérer un bon choix, ou bien se transformer en «mauvais» choix quand le jeune découvre qu'au fond, une matière ne l'intéresse pas beaucoup et qu'un autre sujet le passionne davantage.

Accompagner la décision de son jeune

Vous le savez : comme parent, **ce n'est pas vous qui pouvez inscrire votre jeune** à la formation professionnelle ou au cégep. **C'est à votre enfant de le faire**, de payer ses frais de scolarité, d'organiser son transport, etc.



C'est, parmi tous les changements liés à cette transition, un des plus importants pour vous. Vous allez peut-être vous sentir déconnecté, car votre rôle va changer radicalement.

Par contre, vous pouvez l'accompagner dans ses démarches.

ATTENTION, accompagner ne veut pas dire diriger ou faire à la place. Accompagner signifie s'intéresser, poser les bonnes questions sans mettre une

pression excessive. Ça signifie rappeler certaines dates ou certains aspects très importants et offrir des alternatives.

Le but, c'est d'amener votre jeune à prendre une décision, à la mettre en œuvre et à se préparer au changement que cela implique.

C'est connu, il arrive que des jeunes attendent la dernière minute avant de finaliser leur choix et de faire leur demande d'admission. Certains et certaines ont parfois mal compris telle ou telle règle, d'autres ont mal interprété les instructions ou n'ont pas vraiment compris ce qu'est un préalable, certains ont oublié de réserver le camion de déménagement, etc.

Votre objectif dans cette période de transition est d'aider votre jeune à devenir autonome et responsable, tout en maintenant une saine communication entre vous.

Les étapes importantes de l'admission



Votre jeune doit faire une demande d'admission pour le ou les programmes qui l'intéressent avant une certaine date limite. C'est vrai autant pour la formation professionnelle que pour la formation collégiale.

Habituellement, la date limite d'inscription est au **début mars** pour les programmes qui débutent à l'automne.

Comme parent, vous pouvez vous renseigner sur les dates limites et demander à votre jeune s'il les connaît. Si vous avez un calendrier familial sur le réfrigérateur, suggérez-lui d'y inscrire les dates limites et résistez à la tentation de le faire vous-même.

Chaque centre de formation professionnelle et chaque cégep publient sur leurs sites Web toutes les informations nécessaires à la demande d'admission. La plupart du temps, les demandes se font en ligne et il y a des frais administratifs qui sont associés.

Comme parent, vous pouvez lire les informations sur les processus.

Si vous anticipez que votre jeune aura de la difficulté avec certains aspects de la demande d'admission, proposez-lui de prendre du temps, quelques semaines avant la date limite, pour faire une simulation d'inscription. Si vous vous en sentez capable, offrez-lui de l'aide. Sinon, suggérez-lui de faire une simulation à l'école avec le **conseiller en orientation scolaire** ou d'en parler à ses ami.es.

Sites Web et manuels utiles

Introduction

Six types de ressources peuvent vous intéresser pour soutenir votre jeune dans sa transition postsecondaire.

- 1) Les sites Web qui présentent les choix de programme.
- 2) Les sites Web pour les demandes d'admission au cégep.
- 3) Les sites Web qui expliquent les enjeux de transition.
- 4) Les sites Web des écoles, des centres de formation professionnelles et des cégeps.
- 5) Les livres, revues et manuels spécialisés.
- 6) Les médias sociaux.



Sites spécialisés pour les choix de programme



Il se peut que dans votre région, il existe un site régional qui présente l'ensemble des programmes et des options disponibles pour votre jeune.

Saviez-vous que dans plusieurs domaines, il existe des programmes aussi bien en formation professionnelle qu'en formation technique ou universitaire?

Si vous désirez consulter des outils de recherche sur les différents métiers et programmes :

Repères (<https://reperes.qc.ca/asp/reperes.aspx>) - site offert par la GRICS pour soutenir votre jeune dans sa recherche.

Monemploi (<https://www.monemploi.com/>) - outil de recherche dans un répertoire de formations et métiers et outil de connaissance de soi.

Pygma (<https://pygma.ca/>) – outil de recherche sur les programmes du collégial.

Toutpouressir (<http://emploisdavenir.gouv.qc.ca/>) – exploration de métiers selon le profil individuel de l'utilisateur.

Inforoutefpt (<https://www.inforoutefpt.org/>) - outil de recherche de programmes.

Academos (<http://www.academos.qc.ca/>) - outil de recherche sur les métiers et cybermentorat.

Si vous préférez regarder des vidéos, voici deux sites qui peuvent vous être utiles :

Formation professionnelle : <https://maformationenvideo.ca/channel/la-formation-professionnelle>

Sites pour les demandes d'admission dans les cégeps publics



Les demandes d'admission dans les cégeps publics se font par le biais d'un des trois services régionaux d'admission au collégial.

Vous trouverez sur ces sites tous les renseignements nécessaires pour faire une demande d'admission. En vous familiarisant vous-même avec ce contenu, il vous sera plus facile de poser les bonnes questions à votre jeune afin de l'aider dans son processus.

Cette page du Service régional d'admission de Montréal explique en détail les étapes et les responsabilités de chacun lors du processus d'admission :

<https://www.sram.qc.ca/diplome-etudes-collegiales/a-chacun-ses-responsabilites>

<https://www.sracq.qc.ca/> - Service régional d'admission au collégial du Québec. Ce service concerne les cégeps des régions suivantes : Côte-Nord, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Centre-du-Québec, Capitale-Nationale, Chaudière - Appalache.

<https://www.sram.qc.ca/> - Service régional d'admission du Montréal métropolitain. Ce service concerne les cégeps des régions/villes suivantes : Grand Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Saint-Jérôme, Shawinigan, Trois-Rivières, Lanaudière, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sorel-Tracy, Sherbrooke.

<https://www.srasl.qc.ca/> - Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce service inclut les cégeps d'Alma, de Chicoutimi, de Jonquière, de Saint-Félicien, de Charlevoix, de Chibougamau et de Forestville.

La Fédération des cégeps publie également des renseignements de base sur les différences entre les types de formation (préuniversitaire, technique et continue) à <https://fedecgeps.ca/cegeps/formations/>

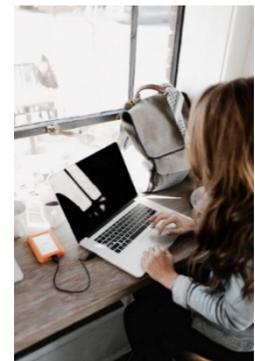
Sites qui traitent de la transition postsecondaire

Le site Espace Parent

<https://www.orientation.qc.ca/espaceparents>, créé par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, en collaboration avec la Fédération des comités de parents du Québec et le gouvernement du Québec est **la référence** dans le domaine de la transition postsecondaire.

Il contient une section pour chaque année scolaire, avec de nombreux conseils pour vous, les parents.

Pour la transition postsecondaire, vous pouvez consulter principalement les pages suivantes :



<https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/4e-secondaire/> : la section sur les choix à faire pour la 5e secondaire et sur la formation professionnelle.

<https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/5e-secondaire/> : la section «Transition secondaire-collégial ou formation professionnelle».

<https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/> : les sections «Formation professionnelle», «Formation collégiale», «Formation universitaire» et «Formation générale des adultes».

Par ailleurs, <https://www.lecegep.com/fr/bloque/enseignement-superieur/cegep-101-pour-parents-quand-votre-ado-entre-au-cegep> présente de bons conseils aux parents d'adolescent qui entrent au cégep.

La Table Éducation Outaouais en collaboration avec le Cégep de l'Outaouais a publié un guide à l'intention des parents de jeunes inscrits au cégep :

<https://tableeducationoutaouais.org/guide-des-parents-de-jeunes-qui-vont-au-cegep/>. Quelques aspects sont propres à l'Outaouais, mais les conseils aux parents et les exemples de questions qu'un parent peut poser à son jeune pour l'aider dans sa transition postsecondaire sont pertinents pour l'ensemble des cégeps.

Enfin, le Flash Info Études contient quelques vidéos très intéressantes sur les études collégiales, les préalables ou les prêts et bourses) : <https://www.youtube.com/channel/UC6BSmLZdpnleYQf4RQqsrNg>

Sites des écoles secondaires, des centres de formation professionnelles et des cégeps



Pour aider votre à choisir ou pour l'aider se préparer à la rentrée, il est nécessaire de consulter deux types de sites Web.

Le site Web de l'école actuelle de votre jeune, qui contient probablement une section sur l'orientation scolaire ou le postsecondaire. La plupart des écoles secondaires publient des informations précises sur les choix possibles, les dates limites, les conditions d'admission, etc.

Par ailleurs, l'école de votre enfant organise peut-être des rencontres de parents, des visites dans des centres de formation professionnelle ou dans le cégep le plus proche. Encouragez votre enfant à participer à ces activités et à bien se renseigner.

Le site Web de l'école, du centre de formation professionnelle ou du cégep envisagé par votre jeune. Sur ces sites, vous trouverez probablement des sections dédiées aux futurs et aux nouveaux étudiants. Ces sections regorgent d'informations sur :

- les programmes;

- les conditions, les dates d'admission et d'inscription;
- l'aide au logement ou les résidences étudiantes;
- l'aide financière;
- les activités culturelles et sportives;
- etc.

C'est aussi sur ces sites que vous trouverez les dates des portes ouvertes, des activités pour les étudiants d'un jour, etc. Encouragez votre jeune à s'y inscrire et à y participer.

Certaines écoles et certains cégeps publient un guide pour les nouveaux étudiants, des guides ou une foire aux questions (FAQ) pour les parents. Vérifiez également si des rencontres pour les parents sont annoncées. Si c'est le cas, participez-y. Vous allez apprendre beaucoup de choses utiles!

Prendre un peu de temps pour vous familiariser avec le nouvel environnement d'études de votre jeune va vous aider, comme parent, à l'accompagner sur certains aspects. Montrez-lui que ça vous intéresse.

Les médias sociaux



Il existe beaucoup de pages Facebook et Instagram ou de chaînes YouTube ou Vimeo sur ces questions d'orientation et de transition. Celles des institutions sont fiables et objectives. Elles fournissent de l'information pertinente, mais un peu impersonnelle.

Celles d'individus qui partagent leur vécu peuvent être très drôles et parler de vraies expériences personnelles, mais il faut toutefois être prudent en ce qui concerne les informations qu'ils partagent. Il est important de vérifier les informations trouvées sur les médias sociaux sur les sites Web officiels des écoles, des centres de formation professionnelle, des cégeps ou auprès du **conseiller en orientation scolaire** de votre jeune.

Les livres et les manuels spécialisés

Il existe différents livres, manuels et guides pour aider les jeunes et leur entourage à faire des choix d'études postsecondaires et à s'y préparer. Vérifiez auprès de votre bibliothèque municipale ou demandez à votre jeune de se renseigner au conseiller en orientation scolaire de son école.



En voici quelques exemples qui pourraient vous intéresser :

Les « **Guides Choisir** » de Septembre éditeur. Ces guides, mis à jour chaque année, présentent l'ensemble des programmes de formations au secondaire, au collégial et à l'université pour le Québec.

« **Le Cégépien futé, pour bien préparer l'arrivée au collégial** », LEVASSEUR, Lise, Septembre éditeur inc., 2016. « Ce livre se veut un guide pour t'expliquer toutes les étapes à franchir pour devenir un cégépien futé. »

La collection « **Carrières** » des éditions Jobboom présente des fascicules sur les carrières d'avenir ainsi que sur les carrières dans différents domaines.

Les types de programmes postsecondaires

Le site « **Espace Parents** »

(<https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/>) présente clairement les quatre (4) possibilités qui s'offrent à votre jeune dans sa transition postsecondaire. En plus de la description de chacun des types de formation, les sections contiennent des questions et réponses, des détails techniques, des idées pour aider les parents à accompagner leurs jeunes, etc.

Formation professionnelle

<https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/la-formation-professionnelle/information-sur-la-fp/>



Formation collégiale <https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/la-formation-collegiale/information-sur-la-formation-collegiale/>

Formation générale des

adultes <https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/la-formation-generale-des-adultes/information-fga/>

Formation universitaire <https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/la-formation-universitaire/information-sur-la-formation-universitaire/>

Les grands changements chez mon jeune

La transition vers le postsecondaire arrive en même temps que la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte.

Parmi les changements principaux, une plus grande indépendance pour ses choix en termes :

- d'études ou de métiers;
- de finances et de budget;
- de logement;
- de transport;

- de consommation;
- de santé;
- d'activités sociales;
- de relations familiales;
- etc.

Chaque jeune vit cette transition à sa manière et chaque parent peut l'accompagner différemment.



Ce n'est pas la première transition importante, puisqu'il y a déjà eu l'entrée à l'école, puis la transition entre le primaire et le secondaire. Pour celle-ci, la grande différence, c'est que votre jeune ne sera pas encadré comme il l'a été auparavant.

Un des plus gros changements pour un parent, c'est de devoir accepter et d'encourager l'autonomie de son jeune. Cela veut dire accepter le risque qu'elle ou qu'il se trompe, se frappe le nez sur le mur ou se perde un peu dans la liberté qui vient avec la fin de l'école obligatoire.

Votre jeune aura probablement besoin de temps pour découvrir un des grands paradoxes de cette nouvelle transition : **plus de liberté égale plus de responsabilités!**

Finances

Introduction

Cette section est pour vous fournir différentes informations concernant les finances pour vous aider à soutenir votre jeune dans cette transition vers la vie adulte.



Le budget

Au Québec, l'éducation dans le secteur public est en grande partie gratuite jusqu'à l'université. Pour comprendre les particularités de chaque niveau, vous pouvez consulter : <https://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/les-couts-et-les-frais-de-scolarite>

Cependant, il y a des frais pour les études postsecondaires, car si les enseignants sont payés par l'État, beaucoup d'autres aspects sont à la charge des étudiants comme les frais administratifs divers, les manuels, les équipements spécialisés, l'association étudiante, etc.

De plus, au postsecondaire, de nombreux étudiants quittent le logement familial, dû à l'éloignement du centre de formation ou du cégep, ou par simple désir d'indépendance. Cela représente des frais significatifs pour le jeune.

Même si le jeune demeure dans le logement familial, il est recommandé que le jeune prépare un budget s’il n’en a pas déjà un.

Pour un jeune qui doit vivre loin de sa famille pour poursuivre ses études, il est question d’un budget de plusieurs milliers de dollars s’il doit payer son logement, son transport, sa nourriture, ses frais scolaires, Internet, son cellulaire et toutes les autres dépenses courantes.

Cela peut paraître dispendieux, mais il s’agit d’un investissement dans l’avenir professionnel du jeune et il y a de l’aide et des ressources.

L’Office de la protection du consommateur, l’Autorité des marchés financiers et Desjardins en collaboration avec Carrefour Jeunesse Emploi ont produit des fiches, des outils et des vidéos pour accompagner le programme d’Éducation financière et soutenir votre jeune dans la réalisation de son budget.



<https://www.opc.gouv.qc.ca/parents>

<https://www.opc.gouv.qc.ca/a-propos/activite-education/programme-education-financiere/>

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/tes-affaires/zone-enseignants/>

<https://www.desjardins.com/page-renvoi/mes-finances/index.jsp>

Prenez du temps avec votre jeune pour consulter les capsules d’information qui auront le plus d’impact sur sa nouvelle réalité financière.

Aidez-le à bâtir son budget et soyez aussi précis que possible sur votre possible contribution financière à ses études.

Le travail pendant les études

Au Québec, on constate que plus de la moitié des étudiants postsecondaires occupent un emploi durant leurs études. Selon les régions et les diverses réalités, les taux fluctuent et peuvent aller jusqu’à 80% et même plus.

De nombreuses études ont démontré que la conciliation études-travail-famille peut représenter tout un défi pour les jeunes. Il est connu que travailler plus de quinze (15) heures par semaine représente un risque pour la persévérance et la réussite. Pour certains jeunes, travailler quinze (15) heures est déjà trop. Pour d’autres, cela ne représente pas un défi insurmontable.



Comme parent, discutez avec votre jeune de sa capacité à concilier ses études, son travail et ses finances. Le travail en soi n'est pas un problème. Ça peut être très motivant et valorisant, donner de l'expérience professionnelle et sociale, développer de nouvelles compétences, etc. Cependant, si c'est la seule source de revenus pour payer les études et les autres dépenses d'un jeune adulte, cela peut représenter un stress considérable, qui peut nuire à sa réussite éducative.

Plusieurs sites Web présentent des renseignements pertinents sur cette question. Par exemple, celui du PRECA (Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalache) qui présente une vidéo et des informations claires et précises sur la question (http://www.preca.ca/leader_quoi/).

L'aide financière aux études

Le gouvernement du Québec offre un programme d'aide financière aux étudiants postsecondaires qui en ont besoin, qui en font la demande et qui y ont droit.

Toute l'information se trouve sur le site Web : <http://www.afe.gouv.qc.ca/>



Le site explique que «Le Programme de prêts et bourses du Ministère permet aux étudiantes et aux étudiants québécois dont les ressources financières sont insuffisantes de poursuivre à temps plein des études secondaires en formation professionnelle, des études collégiales ou des études universitaires. Ce programme est à caractère contributif, ce qui signifie que l'étudiant et, s'il y a lieu, ses parents, sa conjointe ou son conjoint ou sa répondante ou

son répondant, sont les premiers responsables du financement de ses études.»

Il précise qui est admissible : <http://www.afe.gouv.qc.ca/prets-et-boursesetudes-a-temps-plein/programme-de-prets-et-bourses/conditions-dadmissibilite/>

Il explique combien d'aide est disponible sous forme de prêts (remboursables à la fin des études) et de bourses (non remboursables) avec un simulateur de calcul : <http://www.afe.gouv.qc.ca/prets-et-boursesetudes-a-temps-plein/calcul-de-laide/>

Plusieurs capsules permettent de bien comprendre les démarches pour faire la demande en ligne : <http://www.afe.gouv.qc.ca/videos-explicatives/>

Les centres de formations professionnelles et les cégeps ont habituellement des ressources qui peuvent aider votre jeune à se prévaloir de ce programme.

Les études collégiales

Introduction



Votre jeune a choisi de se diriger vers des études collégiales, soit dans un programme préuniversitaire ou technique.

Cette section vous permettra d'en connaître plus sur le secteur collégial pour vous aider à le soutenir dans ses futures études.

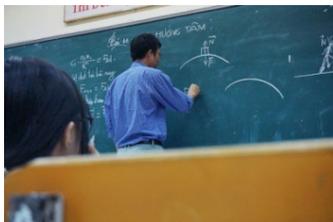
Accès en ligne

Chaque cégep utilise un portail en ligne dans lequel les étudiant.es ont accès à beaucoup d'informations et de renseignements sur leurs horaires, leur cheminement scolaire, leurs cours, leurs résultats, les dates importantes, les activités socioculturelles et sportives, etc.



Comme parent, vous n'y aurez pas accès. N'hésitez pas à en parler avec votre jeune et demandez-lui de vous montrer le portail pour découvrir tout ce qui s'y trouve.

Les types de programmes d'étude



S'inscrire au cégep, c'est d'abord choisir un programme d'étude.

- 1) Préuniversitaire pour se préparer à l'université;
- 2) Technique pour se préparer à un métier ou poursuivre une spécialisation à l'université.

On peut également choisir un programme temporaire, Tremplin DEC, qui aide à choisir le programme dans lequel on veut vraiment étudier.

Notez qu'il existe aussi des attestations d'études collégiales pour les personnes qui vont au cégep après avoir été sur le marché du travail, dont on ne traite pas ici.

Durée des programmes d'étude

Le programme dans lequel s'est inscrit votre jeune est probablement présenté de la manière suivante dans le cahier de programme : 2 ans (soit 4 sessions) pour un programme préuniversitaire; 3 ans (soit 6 sessions) pour un programme technique.

Toutefois, une partie des jeunes prennent plus de temps pour obtenir leur diplôme que le nombre annoncé de sessions. Des sessions allégées leur permettent soit de

travailler en même temps que d'étudier, soit d'obtenir de meilleurs résultats puisque la charge d'étude est réduite, soit de mener d'autres projets de vie en même temps. Rares sont les universités ou les employeurs qui pénalisent les étudiant.es qui ont pris un peu plus de temps pour obtenir leur DEC.



Si cette question vous préoccupe, demandez à votre jeune de vérifier auprès du **conseiller en orientation scolaire** de son école.

Durée et horaire d'une session



Une session dans un cégep dure officiellement 15 semaines, plus une semaine pour les examens. Cela représente 82 jours, alors qu'une année au secondaire compte 180 jours. La conséquence évidente est qu'au cégep, c'est plus intense qu'au secondaire.

Votre jeune devra récupérer son horaire quelques jours avant le début de la session. Chaque horaire est bâti selon le parcours de chacun et chacune. Il est normal que les horaires soient très différents d'un jeune à l'autre.

L'étude

En plus des heures en classe et en laboratoire (le cas échéant), les étudiant.es doivent prévoir beaucoup d'heures d'études personnelles (à la maison, à la bibliothèque ou ailleurs). On parle souvent d'un ratio de près d'une heure d'études personnelles par heure de classe. Le plan de cours indique normalement combien d'heures il faut étudier par semaine en plus des heures en classe.



Si votre jeune est inscrit à 7 cours dans sa session et que ces 7 cours représentent 27 heures en classe, elle ou il doit planifier au moins 20 heures d'études personnelles par semaine, environ.

Ça vaut donc la peine, dès le secondaire, d'aider votre jeune à se doter de méthodes d'études, de prises de notes, de discipline dans son horaire, et d'utilisation de logiciels comme Word et Excel.

La plupart des professeurs ne donnent pas, après chaque cours, des instructions sur les leçons, devoirs, travaux ou examens à venir. Certains vont faire des rappels, mais les autres vont se fier que votre jeune soit assez responsable pour avoir consulté le plan de cours et avoir noté dans son agenda tout ce qui doit être fait jusqu'à la fin de la session.

Le diplôme



Pour obtenir son DEC (diplôme d'études collégiales), votre jeune devra réussir tous ses cours, l'épreuve synthèse de programme, l'épreuve uniforme de français et ses stages (le cas échéant).

Dans tous les programmes, tant préuniversitaires que techniques, il y a des cours de formation générale obligatoire: français, philosophie, anglais et éducation physique. Chaque programme offre des cours spécialisés obligatoires et le cégep offre, en plus, des cours complémentaires.

Les différences dans l'encadrement scolaire

Au secondaire, votre jeune est encadré tout le temps ou presque. Cela signifie que :

- les membres du personnel de l'école lui rappellent régulièrement ce qu'elle ou il doit faire (devoirs, travaux, examens, récupération, etc.);
- ils communiquent avec vous régulièrement; vous êtes invité à des rencontres à l'école;
- vous avez accès à son bulletin, ses notes et ses absences (que vous devez justifier);
- vous pouvez aller rencontrer le personnel de l'école.



Au cégep, l'encadrement est remplacé par des encouragements à l'autonomie. Cela signifie que :

- les professeurs indiquent dans un « plan de cours » toutes les informations à connaître pour la durée de la session (dates importantes, pondération, exigences, matériel à acquérir, etc.);
- vous, comme parent, n'avez pas accès à son horaire, à ses notes, à son bulletin à moins qu'elle ou il vous les montre;
- le cégep ne communique pas avec vous et vous ne pouvez pas aller rencontrer ses professeurs ou le personnel. Votre jeune doit prendre l'initiative d'aller rencontrer son professeur ou d'autres membres du personnel, quand elle ou il en a besoin;
- les travaux sont plus exigeants et doivent respecter des normes précises de mise en page et de qualité de la langue;
- de nombreux professeurs ne prennent pas les présences en classe et ne courent pas après les étudiant.es pour exiger les travaux.

Les professionnels qui peuvent accompagner votre jeune Pour aider votre jeune à développer son autonomie et ses compétences d'étudiant.e, les cégeps disposent de nombreuses ressources humaines et matérielles.

En voici quelques-unes.

- Le **conseiller en orientation scolaire** est un professionnel qui aide, conseille, et accompagne les étudiant.es dans leur choix scolaire. Il ou elle intervient dans le but de développer et de maintenir des stratégies actives d'adaptation afin de permettre aux jeunes de faire des choix personnels et professionnels adaptés à leurs caractéristiques individuelles.
- L'**API** (Aide pédagogique individuelle) est un professionnel du cheminement scolaire qui connaît le parcours de votre jeune et dont le rôle est de l'accompagner dans plusieurs décisions importantes comme son horaire, ses choix de cours, l'annulation de cours ou le changement de programme. C'est un peu comme un guide de voyage. Sa spécialité, c'est d'aider à prendre les bonnes décisions, procéder à certaines transactions et éviter les erreurs de parcours.
- Les **professeurs** sont des ressources incontournables. **Chaque professeur** :
 - a son propre style d'enseignement, ce qui contribue à une grande diversité au sein d'un cégep;
 - doit respecter la politique du cégep sur l'évaluation des apprentissages;
 - doit remettre aux étudiant.es, en début de session, un plan de cours détaillé;
 - doit indiquer aux étudiant.es ses heures obligatoires de disponibilité.



Les cégeps offrent différents services comme ceux listés ci-dessous. Votre jeune devrait vérifier d'avance lesquels sont disponibles à son cégep. Elle ou il aurait aussi intérêt à les découvrir lors des portes ouvertes, des journées d'accueil ou dès le début de la session.

- Registrariat (en lien avec l'API ci-dessus) : pour le cheminement scolaire, les frais, les horaires;
- Adaptation scolaire : pour les étudiant.es avec des besoins spéciaux;
- Orientation scolaire : pour le choix de programme ou de carrières;
- Aide psychosociale : pour de l'écoute et de l'aide en cas de difficultés personnelles;
- Santé : vaccination, dépistage, contraception, etc.;
- Aide financière : pour de l'aide à faire des demandes de prêts et bourses;

- Aide au logement et/ou résidences;
- Accueil d'étudiants internationaux et bureau international;
- Vie étudiante (culturelle et sportive) : organisation d'activités et/ou appui aux initiatives venant des étudiant·es;
- Chaque programme et département : locaux d'études, centres d'aide, activités d'accueil en début de session;
- Bibliothèque : «physique» (livres, ordinateurs, salles d'études) et «virtuelle» (abonnement à des magazines et bases de données scientifiques).

Dans tous les cas, c'est au jeune de commencer les démarches. Comme parent, assurez-vous que votre jeune a compris que, si elle ou il attend que quelqu'un au cégep lui dise quoi faire, elle ou il risque d'avoir de mauvaises surprises!

D'autres différences à connaître



Si vous faites des recherches sur Internet avec les mots comme «différences entre secondaire et cégep» vous trouverez de nombreux sites.

Parmi ceux-ci, celui de la Table Éducation Outaouais qui, en collaboration avec le Cégep de l'Outaouais, a publié une liste de différences entre le secondaire et le collégial.

La version en ligne est ici : <https://tableeducationoutaouais.org/wp-content/uploads/2019/11/D%C3%A9pliant-diff%C3%A9rences-%C3%A9t%C3%A9-2019.pdf>

Le site «Espaceparents» contient également de bonnes informations sur le collégial : <https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/la-formation-collegiale/>

La formation professionnelle

Introduction

Votre jeune a choisi de se diriger vers des études en formation professionnelle. Cette section vous permettra d'en connaître plus sur le secteur de la formation professionnelle pour pouvoir le soutenir dans ses futures études.



Durée des programmes



Les programmes de la formation professionnelle durent entre 900 et 1800 heures selon le programme choisi par votre jeune.

Au total, 170 programmes de formation professionnelle sont offerts dans 21 secteurs différents. Ces programmes préparent à l'exercice de métiers spécialisés ou semi-spécialisés.

Diplôme

Pour obtenir son DEP (Diplôme d'études professionnelles), votre jeune devra réussir tous ses cours et ses stages (le cas échéants).

Au total, 170 programmes de formation professionnelle sont offerts dans 21 secteurs différents. Ces programmes préparent à l'exercice de métiers spécialisés ou semi-spécialisés mais, dans certains cas, les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles peuvent poursuivre leurs études au collégial.



La formation professionnelle mène à l'obtention d'un de ces diplômes : le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou l'attestation de formation professionnelle (AFP).

Les différences dans l'encadrement scolaire

Au secondaire, votre jeune est encadré tout le temps ou presque.

Cela signifie que :

- les membres du personnel de l'école lui rappellent régulièrement ce qu'elle ou il doit faire (devoirs, travaux, examens, récupération, etc.);
- ils communiquent avec vous régulièrement;
- vous êtes invité à des rencontres à l'école;
- vous avez accès à son bulletin, ses notes et ses absences (que vous devez justifier);
- vous pouvez aller rencontrer le personnel de l'école.



Au centre de formation professionnelle, l'encadrement est remplacé par des encouragements à l'autonomie.

Cela signifie que :

- les enseignants agissent à titre de guide pour accompagner votre jeune dans son parcours scolaire;
- vous, comme parent, n'avez pas accès à son horaire, à ses notes, à son bulletin à moins qu'elle ou il vous les montre;
- le centre de formation professionnelle ne communique pas avec vous et vous ne pouvez pas aller rencontrer ses enseignants ou le personnel;
- votre jeune doit prendre l'initiative d'aller rencontrer ses enseignants ou d'autres membres du personnel, quand elle ou il en a besoin;
- les travaux sont plus exigeants et doivent respecter des normes précises de mise en page et de qualité de la langue;
- la présence en classe est très importante et un trop grand nombre d'absences peut mener à un échec du cours.

Les professionnels qui peuvent accompagner mon jeune

Pour aider votre jeune à développer son autonomie et ses compétences d'étudiant.e, les centres de formation professionnelle disposent de nombreuses ressources humaines et matérielles.

En voici quelques-unes.

- Le **conseiller en orientation scolaire** est un professionnel qui aide, conseille, et accompagne les étudiant.es dans leur choix scolaire. Il ou elle intervient dans le but de développer et de maintenir des stratégies actives d'adaptation afin de permettre aux jeunes de faire des choix personnels et professionnels adaptés à leurs caractéristiques individuelles.
- **L'orthopédagogue** est un pédagogue spécialisé dans le domaine des sciences de l'éducation qui évalue et qui intervient auprès des apprenants qui sont susceptibles de présenter, ou qui présentent, des difficultés d'apprentissage scolaire, en lecture, en écriture ou en mathématiques, incluant les troubles d'apprentissage.
- Les **enseignants** sont des ressources incontournables. Chaque enseignant a son propre style d'enseignement, ce qui contribue à une grande diversité au sein d'un centre de formation professionnelle. L'enseignant doit respecter la politique du centre de formation professionnelle sur l'évaluation des apprentissages.



Les centres de formation professionnelle offrent différents services comme ceux listés ci-dessous. Votre jeune devrait vérifier d'avance lesquels sont disponibles à son centre. Elle ou il aurait aussi intérêt à les découvrir lors des portes ouvertes, des journées d'accueil ou dès le début de la session.

- Registrariat : pour le cheminement scolaire, les frais, les horaires;
- Adaptation scolaire : pour les étudiant·es avec des besoins spéciaux;
- Orientation scolaire : pour le choix de programme ou de carrières;
- Aide psychosociale : pour de l'écoute et de l'aide en cas de difficultés personnelles;
- Santé : vaccination, dépistage, contraception, etc.;
- Aide financière : pour de l'aide à faire des demandes de prêts et bourses;
- Aide au logement et/ou résidences;
- Accueil d'étudiants internationaux et bureau international;
- Centre local d'emploi.

Dans tous les cas, c'est au jeune de commencer les démarches. Comme parent, assurez-vous que votre jeune a compris que, si elle ou il attend que quelqu'un au centre de formation professionnelle lui dise quoi faire, elle ou il risque d'avoir de mauvaises surprises!

D'autres différences à connaître



Si vous faites des recherches sur Internet avec les mots comme « différences entre secondaire et formation professionnelle » vous trouverez de nombreux sites. Parmi ceux-ci, celui d'Allo-Prof Parents offre différentes informations très pertinentes.

<https://www.alloprofparents.ca/articles/lorientation-professionnelle/pourquoi-formation-professionnelle>

Le site « Espaceparents » contient également de bonnes informations sur la formation professionnelle : <https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/la-formation-professionnelle>

La formation générale des adultes

Introduction

Votre jeune se dirige vers la formation générale des adultes pour compléter ses études secondaires. Cette section vous permettra d'en connaître plus sur la formation générale aux adultes pour pouvoir le supporter dans ses futures études.

Les différences dans l'encadrement scolaire

Au secondaire, votre jeune est encadré tout le temps ou presque. Cela signifie que :

- les membres du personnel de l'école lui rappellent régulièrement ce qu'elle ou il doit faire (devoirs, travaux, examens, récupération, etc.);
- ils communiquent avec vous régulièrement;
- vous êtes invité à des rencontres à l'école;

- vous avez accès à son bulletin, ses notes et ses absences (que vous devez justifier);
- vous pouvez aller rencontrer le personnel de l'école.

Au centre de formation générale aux adultes, l'encadrement est remplacé par des encouragements à l'autonomie. Cela signifie que :

- les enseignants agissent à titre de guide pour accompagner votre jeune dans son parcours scolaire;
- vous, comme parent, n'avez pas accès à son horaire, à ses notes, à son bulletin à moins qu'elle ou il vous les montre;
- le centre de formation générale aux adultes ne communique pas avec vous et vous ne pouvez pas aller rencontrer ses enseignants ou le personnel;
- votre jeune doit prendre l'initiative d'aller rencontrer ses enseignants ou d'autres membres du personnel, quand elle ou il en a besoin.

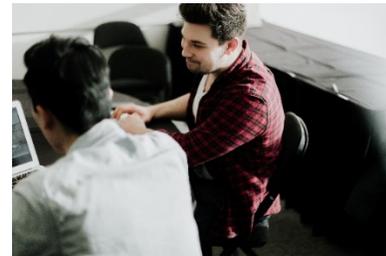


Les professionnels qui peuvent accompagner mon jeune

Pour aider votre jeune à développer son autonomie et ses compétences d'étudiant.e, les centres de formation générale aux adultes disposent de nombreuses ressources humaines et matérielles.

En voici quelques-unes.

- Le **conseiller en orientation scolaire** est un professionnel qui aide, conseille, et accompagne les étudiant.es dans leur choix scolaire. Il ou elle intervient dans le but de développer et de maintenir des stratégies actives d'adaptation afin de permettre aux jeunes de faire des choix personnels et professionnels adaptés à leurs caractéristiques individuelles.
- L'**orthopédagogue** est un pédagogue spécialisé dans le domaine des sciences de l'éducation qui évalue et qui intervient auprès des apprenants qui sont susceptibles de présenter, ou qui présentent, des difficultés d'apprentissage scolaire, en lecture, en écriture ou en mathématiques, incluant les troubles d'apprentissage.
- Les **enseignants** sont des ressources incontournables. **Chaque enseignant** a son propre style d'enseignement, ce qui contribue à une grande diversité au sein d'un centre de formation professionnelle. Elle ou il doit respecter la politique du centre de formation générale aux adultes sur l'évaluation des apprentissages.



Les centres de formation générale aux adultes offrent différents services comme ceux listés ci-dessous. Votre jeune devrait vérifier d'avance lesquels sont disponibles à son centre. Elle ou il aurait aussi intérêt à les découvrir lors des portes ouvertes, des journées d'accueil ou dès le début de la session.

- Administration : pour le cheminement scolaire, les frais, les horaires;
- Adaptation scolaire : pour les étudiant·es avec des besoins spéciaux;
- Orientation scolaire : pour le choix de programme ou de carrières;
- Aide psychosociale : pour de l'écoute et de l'aide en cas de difficultés personnelles;
- Santé : vaccination, dépistage, contraception, etc.;
- Aide financière : pour de l'aide à faire des demandes de prêts et bourses;
- Aide au logement et/ou résidences.

Dans tous les cas, c'est au jeune de commencer les démarches. Comme parent, assurez-vous que votre jeune a compris que, si elle ou il attend que quelqu'un au centre de formation générale aux adultes lui dise quoi faire, elle ou il risque d'avoir de mauvaises surprises!

Abandon des études

Introduction

Si votre jeune vous inquiète, risque de ne pas obtenir son DES, ne sait pas quoi faire après son secondaire ou songe abandonner ses études, il existe des ressources pour vous aider.

Les textes de cette section pourront vous aider à l'accompagner.



Mon jeune est inscrit dans une école secondaire



De votre côté, comme parent, si votre jeune est inscrit dans une école secondaire, vous pouvez vérifier vous-même auprès de son école quels types de services pourraient lui être offerts s'il désire abandonner ses études.

Les établissements secondaires offrent des services de conseils d'orientation, d'informations scolaires et professionnelles et d'aide psychosociale, entre autres. La direction et les professionnels de l'orientation scolaire seront également en mesure de vous informer sur les critères d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) et les options offertes à votre jeune dans votre région dans l'éventualité où il lui manquerait certains cours.

Avec cette information, vous pouvez identifier le ou les cours qui manquent et vous faire une idée précise du défi que votre jeune doit surmonter. Les professionnels pourront vous informer des options possibles : cours d'été, reprises d'examens, inscription à la formation générale aux adultes, etc.

Vous pouvez également consulter ce lien afin de bien comprendre ce qui est requis pour le DES : <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/bulletin-releve-diplome/releve-des-apprentissages/>

Il est aussi possible de consulter en ligne le dossier de votre jeune, tant qu'il est au secondaire, à : <https://portail.education.gouv.qc.ca/fr/accueil>

Mon jeune n'est plus inscrit à l'école



Si votre jeune n'est plus inscrit à l'école secondaire, vous pouvez alors communiquer avec le SARCA (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement) de votre région.

C'est un service gratuit, offert par les centres de services scolaires (anciennement appelés commissions scolaires), qui offre des conseils concernant le cheminement scolaire aux personnes qui ne fréquentent pas d'établissement scolaire.

Un conseiller pourra rencontrer votre jeune, évaluer son dossier scolaire et lui suggérer des parcours pour atteindre ses objectifs.

Vous pouvez également vérifier auprès du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) de votre région. Le CJE offre des services qui s'adressent aux jeunes adultes de 16 à 35 ans pour l'intégration au marché de l'emploi ou pour le retour aux études.

En terminant, n'hésitez pas à faire appel à la Ligne Parents à 1-800-361-5085 ou allez visiter leur site Web <https://www.ligneparents.com/LigneParents> afin d'obtenir des conseils au sujet des difficultés vécues avec votre jeune.

Mon jeune songe à abandonner ses études

Il est reconnu que plusieurs ados vivent des symptômes d'anxiété et de dépression qui interfèrent avec leur réussite scolaire. Ces problèmes peuvent même mener à l'abandon scolaire lors de la transition postsecondaire.

Dans une telle situation, n'hésitez pas faire part de vos préoccupations à votre jeune. Invitez-le à consulter soit les services offerts dans l'établissement scolaire qu'il fréquente, soit son médecin, soit les services publics d'aide disponibles dans votre région, comme le 811. Si votre région dispose d'un



service 211, vous pouvez également l'inviter à le consulter pour savoir quels organismes offrent des services d'aide.

Si votre jeune désire prendre une pause



Si votre jeune choisit de prendre une pause pour découvrir le monde ou pour s'engager dans un programme d'échanges, vous pouvez consulter le site <https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/la-formation-generale-des-adultes-2/> qui propose quelques options à cet égard.